



La Baguenaude



Dimanche 15 Mars 2015

BALADE MOTO TOUT TERRAIN - MARCIAC

Organisée par l'association CLAP 19 Place de l'Hôtel de Ville 32230 Marciac tél 05 62 09 30 18
mail clap32@wanadoo.fr - site : www.clap32.fr

- PROGRAMME** :- 7h30 : Accueil des pilotes place de l'Hôtel de Ville à Marciac (café, viennoiseries)
- 8h00 : Départ échelonné pour la boucle du matin (environ 85 Kms)
 - Pause café/sandwich dans la matinée.
 - A partir de 12h00 à 15h30 : Repas salle des fêtes de Marciac
 - 13h30 : Au choix : départ pour la boucle de l'après-midi (85 Kms - pas de ravitaillement) ou spéciale et franchissements sur Monlezun.

TARIFS : Inscription balade + pause-café + repas : 50 € - Repas accompagnant : 17 €

HEBERGEMENT (très limité Réservez très vite) : Tarifs préférentiels

- Camping du Lac à Marciac -Tél. 05.62.08.21.19

Location Mobil home 2/4/6 pers, emplacements tentes et caravanes, petit-déjeuner.

- Chambres d'Hôtes contact : Office de Tourisme de Marciac Tél.: 05.62.08.26.60
www.tourisme-jazzinmarciac.com

- La Ferme du Cantau (camping motard) à Ayzieu (32) Yourtes et Chambres d'Hôtes
Tél. 05 62 09 94 24 - www.amivac.com

-Ferme de Laoueuillou 35 rue Morlas 32230 Marciactel 05 62 08 24 42 mail : marciacjv@free.fr

La Baguenaude n'est pas une compétition : aucun temps n'est imposé, aucun classement n'est établi. Circuit fléché d'environ 170 Km. A chaque difficulté possibilité de prendre « Facile ». Vous n'êtes pas les seuls à emprunter les chemins, à tout moment vous pouvez rencontrer des randonneurs, VTT, QUAD... **PRUDENCE !**

RAVITAILLEMENT : le matin à Monpardiac, à midi à la salle des fêtes de Marciac (parking motos au croisement de la route de Plaisance). Il n'y aura pas de ravitaillement sur le parcours de l'après-midi. Sur les bidons (uniquement bidons métalliques), acheminés par l'organisation, devra figurer le nom du pilote ou le n° qui lui a été attribué. (L'association n'est pas responsable des bidons)

FORMALITES : Il est rappelé que le déroulement de la randonnée et l'état des véhicules sont en totalité soumis au strict respect du code de la route.

Les photocopies de la carte grise, de l'assurance et du permis de conduire devront être **impérativement** jointes à la demande d'engagement. Aucun engagement ne sera pris en compte sans la réception de la totalité de ces documents conformes. Pour les pilotes mineurs de 16 ans au moins, une autorisation parentale écrite est demandée.

Aucune inscription ne sera faite le matin de la balade. **LES IMMATRICULATIONS EN WW NE SONT PAS ACCEPTÉES. SEULES SONT AUTORISÉES LES MOTOS IMMATRICULÉES EN FRANCE.**

ATTENTION !

Le nombre d'engagement étant limité, le remboursement total ne sera effectué que sur certificat médical reçu avant le 2 mars. Passée cette date, le remboursement (sur certificat médical) sera amputé de la somme de 20 € (repas et frais de dossier). Pour des raisons indépendantes de notre volonté, l'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation à tout moment.

Pour toutes questions administratives Appelez au 05 62 09 30 18 - clap32@wanadoo.fr

Pour toutes questions techniques : Contactez Jean-Luc Lenfant au 06 83 23 90 11



Balade Moto Tout Terrain – Marciac

Dimanche 15 Mars 2015



BULLETIN D'ENGAGEMENT

À retourner avec le règlement **AVANT LE 2 MARS 2015** à :
C.L.A.P. 19 Place de l'hôtel de Ville 32230 MARCIAC

<u>PILOTE</u> (Remplir en capitale d'imprimerie)	<u>PERMIS</u>
Nom	Catégorie N°
Prénom	Délivré le par
Adresse	<u>MOTO</u>
Code postal Ville.....	Marque Cylindrée.....
Tél.	N° immatriculation.....2/4 temps... ..
Mail (écrivez lisiblement)	<u>ASSURANCE</u>
	Compagnie
	N° de police
	Valable du au

Intitulés	Tarifs	Nombre de personnes	TOTAL
Engagement (pause-café+repas de midi)	50 € €
Repas accompagnant midi	17 € €
TOTAL À PAYER (Chèque à libeller à l'ordre de C.L.A.P.)			...€

Je soussigné(e) déclare :

- Avoir pris connaissance du règlement particulier et m'engage à le respecter dans tous ses détails, ainsi qu'à me conformer aux directives des organisateurs et du code de la route.
- Renoncer à tout recours ou poursuite à l'encontre des organisateurs, maires des communes traversées et propriétaires de terrains empruntés par la randonnée, pour tout accident matériel ou dommage corporel qui pourraient survenir à l'occasion de la balade du 15 Mars 2015.

JE JOINS OBLIGATOIREMENT À CE BULLETIN D'ENGAGEMENT :

- Un chèque du montant total indiqué sur le tableau ci-dessus
- Les documents demandés (carte grise, assurance, permis de conduire, autorisation parentale)
- Une enveloppe affranchie à mon nom et adresse

OU

- Mon adresse mail... **Pour recevoir le numéro d'engagement**
(Le dossard et les différents documents seront remis le 15 Mars 2015)

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »
(Signature des parents pour les mineurs)